

La [COMMUNE DE LA ROCHE GUYON](#) / T : 01.34.79.70.55 devrait à l'horizon 2017 être en mesure d'accueillir des bateaux de croisière fluviale mesurant plus de 100 m de long, grâce à la décision portée par l'organisme [PORTS DE PARIS](#) / T : 01.40.58.29.99 d'y aménager une escale, opération mobilisant 1 M€ d'investissement. L'inauguration du nouvel équipement, qui prendra la forme d'un ponton flottant, pourrait intervenir dans le courant de l'année 2017. www.larocheguyon.fr